75me ANNEE — N° 1542. Paraît le Samedi SAMEDI 22 NOVEMBRE 1975.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration-Rédaction : Rue de la Coste — Tél. 534 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) Directeur : René GOGLIO

Tarif des Annonces Annonces légales : 2,20 F. la ligne Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance **Tout changement d'adresse :** Joindre 1 Franc

Le numéro : 0 F. 40 Abonnement 1 an : 20,00 F. C. C. P. 2788.38 Marseille au nom de René GOGLIO Imprimeur à SISTERON

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ELECTRICITE GENERALE
Installation Rénovation
Dépannage
Chauffages Electriques
Isolation Thermique
Claude DESSAUD
Immeuble B 3
Place de la République
04200 SISTERON
Tél. 8.03
Devis gratuit

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

GARAGE DU DAUPHINÉ
Tél. 26
04200 SISTERON
CHRYSLER SIMCA
CARROSSERIE
PEINTURE AUTO
MARCHE OCCASION

SI VOUS AVEZ UN PROBLEME
DE DECORATIONS
DE MOBILIERS
DE TISSUS
DE LUMINAIRES
DE CADEAUX
UNE LISTE DE MARIAGE
PENSEZ A LA BOUTIQUE
BERNARD CURNIER
ROUTE DE SISTERON
CHATEAU - ARNOUX
04160 (Alpes de Haute-Provence)
Téléphone 64-00-52
Ouvert tous les jours de 9 à 22 heures
le Dimanche sauf le Mercredi
Devis et livraison gratuit dans toute la France

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. **Joseph CANO**
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - Tél. 7 — 04200 SISTERON
Service Après-Vente - Contrat d'entretien Mazout

Cassez pas les Pieds...
... Cassez pas les Pieds et Paquets,
Dégustez-les !
RICHAUD et BADET
CONSERVES ARTISANALES DE QUALITE
04200 SISTERON • Tél. 3.63

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 Novembre 1975

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Fauque Elie, Maire.

Elle comporte l'examen des questions suivantes :

1 — Compte administratif de 1974.
2 — Budget supplémentaire de 1975.
3 — Travaux divers et urgents.
4 — Questions diverses.

Sont présents : avec M. Fauque, maire, Mme et MM. Maffren, Tron, Marin, Saury, adjoints, MM. Malgat, Rolland, Lanza, Lagarde, Richaud, Cheilan, Gabert, Lieutier, Michel, Thélène, Mourier, Magen, Decaroli, Turcan, Chaillan, conseillers municipaux en exercice.

Absent excusé : Mme Ranque.

Assistent également à cette séance : M. Revest, secrétaire général, M. Serreault, agent technique.

M. le Maire présente au Conseil M. Serreault, notre nouvel adjoint technique qui, depuis quelques semaines, s'initie aux multiples problèmes qui relèvent de son emploi.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière séance (14 octobre) lequel est adopté sans observations, à l'unanimité.

M. Chaillan fait remarquer cependant que lors de la dernière séance, l'important problème du préau à construire à l'école de filles avait été évoqué.

L'ordre du jour de la séance est ensuite abordé avec :

I. — Le compte administratif de 1974

Ce compte administratif qui est le reflet exact de la gestion financière municipale durant le précédent exercice, et sur lequel toutes vérifications peuvent être opérées à l'aide de pièces comptables, est présenté au Conseil par M. Maffren, premier adjoint, aux lieu et place de M. le Maire, comme le veut l'usage.

Ce compte s'établit comme suit :

Recettes ordinaires :	9.105.646,33
Dépenses ordinaires :	6.828.605,81
Recettes extraord. :	2.631.532,05
Dépenses extraord. :	4.470.592,22
Excedent de Rec. ord. :	2.280.040,52
Déficit sur dép. extraor. :	1.839.060,17
D'ou un excédent total de clôture de :	440.980,35

C'est là un résultat appréciable si l'on considère le volume des travaux exécutés et les difficultés financières qui assaillent les municipalités.

M. le premier adjoint tient à féliciter M. le Maire pour sa bonne et saine gestion des deniers communaux.

II. — Budget supplémentaire 1975

Déjà examiné par la commission des finances au cours de sa séance du 7 novembre, il est soumis aujourd'hui à l'attention du conseil municipal.

Recettes et dépenses supplémentaires vont s'ajouter à celles prévues au budget primitif pour couvrir les besoins jusqu'à la clôture de l'exercice en cours.

Recettes et dépenses ne sont évidemment que des prévisions.

En voici la récapitulation :

Montant total des recettes ordinaires :	2.383.681,52
Montant total des recettes extraordinaires alimentées par excédent, subventions et emprunt :	599.858,00
Soit un total de recettes de :	2.983.539,52
Montant des dépenses ordinaires :	474.479,57
Montant des dépenses extraordinaires :	2.509.059,95
Soit un total de dépenses extraordinaires de :	2.983.539,52

Il a été nécessaire pour équilibrer ce budget, d'opérer un prélèvement sur les recettes ordinaires de 1.909.101,95 afin de couvrir les dépenses extraordinaires.

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

Compléments de subventions

Une aide supplémentaire de 10.000 francs est accordée à l'A.T.M.

L'association pour l'aide aux mères de famille reçoit un complément de 5.000 F. pour continuer son œuvre éminemment utile.

Une subvention de 1.000 F. est accordée à l'ancienne S.P.A. (section de Sisteron) devenue « Association des amis des animaux de Sisteron et sa région ».

III. — Travaux divers urgents

A l'approche de l'hiver, il est nécessaire de recouvrir les canalisations encore à découvert conduisant l'eau du Thor, depuis les Plantiers, par la Montée des Oliviers. Le coût de ce travail est estimé 45.276 F. Et ce financement est à trouver.

— Par ailleurs, la station d'épuration où aboutissent les égoûts de la ville, nécessitera l'ouverture de tranchées où il serait logique d'installer les conduites d'eau prévues pour d'éventuels renforcements du réseau d'eau (abattoirs par exemple).

— Le problème, maintes fois posé, d'un projet de préau à l'école de filles doit recevoir une solution. A cet effet, M. Serreault est chargé d'établir un avant projet qui sera soumis à la municipalité.

— M. le Maire rappelle que les responsables départementaux de la gendarmerie ont envisagé les possibilités de transformation d'une caserne de gendarmerie sur les lieux même où se trouve l'ancienne. Si de nouveaux terrains sont nécessaires pour cette extension, la commune est toute disposée à les céder gratuitement pour le franc symbolique.

— Les deux classes maternelles à construire pour compléter le groupe des Plantiers a fait l'objet d'un projet de M. Chapoton, architecte.

Le coût de cette opération s'élèvera à 550.000 francs environ.

Le financement sera assuré par les crédits alloués à notre ville au titre du plan de relance, auxquels s'ajouteront une subvention et un emprunt complémentaires.

— Echelonné dans le temps, il est prévu au quartier de la Baume un groupe de huit classes (3 maternelles, 5 primaires).

Or, M. l'Inspecteur d'Académie nous informe que deux classes maternelles pourraient être subventionnées en 1976, sur le plan départemental. Le lieu d'implantation prévu au P.O.S. paraît un peu exigü, il conviendrait donc de rechercher un terrain pouvant contenir toutes les constructions prévues.

Le conseil est naturellement favorable à ce projet.

— M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, lequel nous informe qu'il a transmis notre délibération relative à la suppression de l'arrêt à Sisteron du train passant le dimanche à 21 heures.

— M. le Maire évoque à nouveau devant le conseil le projet de construction à Beaulieu, sur un terrain cédé par la ville, de logements familiaux pour travailleurs étrangers. Cette construction sera l'œuvre de la société H.L.M. « Le logis familial ». Elle présente un grand intérêt social et humanitaire et nous ne pouvons que nous réjouir de faciliter cette opération.

— Il y a quelques temps, M. le Maire était avisé téléphoniquement d'une proposition de construction dans l'enceinte de notre Lycée et CET d'ateliers industrialisés. Cette réalisation, fort intéressante pour nos étudiants, serait subventionnée à environ 78 % et laisserait à notre charge 62.800 F. environ.

M. le Maire avait alors donné une acceptation de principe.

Le conseil, informé, est évidemment favorable à cette proposition et souhaite seulement qu'elle soit suivie d'effet. Une délibération sera prise.

(A suivre).

il y a dans votre ville un passionné du meuble de style
ENSEMBLIER STYLES DE FRANCE
Choix important de mobiliers de salons « Provençaux » - « Régence » - « Louis XV » « Rustique » - « Louis XIII »
MEUBLES BOUISSON
Artisan - Décorateur
STYLES DE FRANCE
C'est l'affaire de la compétence et de la passion au service d'une cause
LE BEAU MEUBLE
28, rue Saunerie — Tél. 24 SISTERON

Nos Jeux...

« LES ECHECS »

Problème N° 59

Mignature : Les blancs jouent et font mat en deux coups.

Blancs : 5 - Rg3, Da8, Tb4, Tg7, Ca2.
Noirs : 2 - Ra1, Fa6.

Pour vous reposer, cette mignature à la clé subtile.

Problème N° 60

Mérédith : Les blancs jouent et font mat en deux coups.

Blancs : 6 - Rb8, Fd8, Ca8, Cc6, c4, c7.
Noirs : 2 - Ra6, b7.

Un Mérédith (8 pièces) qui ressemble fort à une Mignature et dont la concentration n'exclut pas la beauté du jeu.

Solution du problème N° 58

Coup clé : Cb5 ! Menace directe Cc3.

Si...

1) Cf7	2) CxT mat.
1) Cg4	2) FxF mat.
1) Cf3	2) De4 mat.
1) Cc4	2) Cb4 mat.
1) CxC	2) Db3 mat.
1) Cd7	2) Cxc7 mat.

Devant la menace, seul, le Cavalier peut répliquer. Son action en rosace est remarquable et aboutit à des mats de toute beauté !

C'est cà, le jeu d'échecs !

J. C.

DE GARDE

Dimanche 23 Novembre 1975

En l'absence de votre médecin habituel :

— **Docteur Castel,** rue des Combes — Tél. 1.18.
— **Pharmacie Combas,** avenue des Arcades — Tél. 0.19.
— **Ambulances S.A.R.L. « Provence-Dauphiné »** (Service de l'Hôpital — Tél. 52 et 82).
— **Ambulances S.O.S. Joseph Volpe,** 103, rue Deleuze — Tél. 9.49.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — **Touring-Secours** (gratuit) —Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents Secours Routier** — Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 24 Novembre

— **Pharmacie Combas,** avenue des Arcades — Tél. 0.19.

Boulangeries :

— **Javel,** rue Mercerie.
— **Antelme,** les Plantiers.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Martini,** rue de Provence.

***

LES PERMANENCES

— E.D.F. — Tél. 1.36.
— Mairie — Tél. 0.37.
— Gendarmerie — Tél. 0.33.
— Sapeurs-Pompiers — Tél. 33 ou 9.19.
— Hôpital — Tél. 0.52.
— **Syndicat d'Initiative — Tél. 2.03.**

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux • Souvenirs
Porcelaines • Cristaux • Etains
Faïences • Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL 26 rue Droite SISTERON Tél. 1.29

NE PAYEZ PLUS VOTRE FUEL COMPTANT
Avec notre système
d'ABONNEMENT CHAUFFAGE
réglez-le en 12 MOIS
FUEL domestique
SHELL
Ets GUILLAUME Frères
SAINT-AUBAN - Route Nationale
Tél. 64.17.10 et 64.15.73

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE **DE MARTA**
53, rue Droite - SISTERON - Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN - Tél. 1.92

AGENCE FIAT-LANCIA
J. GALLEGO GARAGE MODERNE Route de Marseille Tél. 3.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat • Vente • Neuf et Occasion

BAR-RESTAURANT "LE NID"
René Mazella et Fils
vous proposent leurs SPECIALITES :
• JEUDI : Couscous à emporter sur commande
• SAMEDI et DIMANCHE midi : Paëlla à emporter sur commande
• SAMEDI SOIR : Grillades - Paëlla et la Cuisine du Chef
Route de Marseille SISTERON
Tél. 356 Sisteron ou 15 à Salignac

© VILLE DE SISTERON

Michel DURAND Immobilier

PROMOTION - ACHAT - VENTE
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES
ET FONDS DE COMMERCE

1, Bd de la Plaine
04100 MANOSQUE
Tél 72.01.80

Agence de Sisteron
Place du Dr Robert
Ouvert le dimanche
Tél. (provisoire) 4.17

Respirez - la propreté
grâce à
Alpes Nettoyage Entretien
Jean PASCAL
70, rue Droite, 70
04200 SISTERON — Tél. 4.03
Moquettes — Murs et Sols — Carrelages - Vitres
Appartements et Collectivités
Nettoyage de Tapis par spécialiste.

ANDRE SPORTS
Ski - Montagne - Tennis - Camping
Nautisme
et toutes disciplines collectives
Spécialiste « Jeans Américains »
MAGASIN
ATELIER DE REPARATIONS
14, avenue Jean Moulin
04200 SISTERON
Tél. 214

GARNITURES AUTOS
TAPISSERIE - MEUBLES
BACHES - CAPOTES
HOUSSES - STORES
☎ 8.92
Jean-Louis RAVAUTE
22, Chemin de la Marquise
04200 SISTERON

Henri DUPERY
Administrateur de Biens
Syndic de Copropriété
Membre de la Caisse de Garantie
F.N.A.I.M.
se tient à la disposition des propriétaires d'appartements F 5, F 4, F 3, F 2, Studios et Villas pour établissement de baux, état des lieux, perception des charges locatives, taxes, attestations de l'allocation logement.
***
Renseignements, consultation gratuite — sur rendez-vous si possible — Tél.. 2.23 « Le Cyrnos » SISTERON 04200

HOTEL - RESTAURANT du GRAND CÈDRE * NN
04200 SALIGNAC - Tél. 7
Vous offre :
Son calme réel - Son site
Pensions - Repas
Noces et banquets

Simple, mais complète
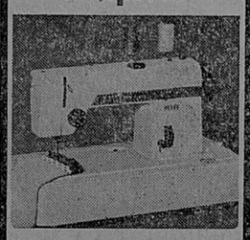
la "DEB" de Pfaff
c'est la Pfaff 294
- zig-zag utilitaire
- point ourlet invisible
- marche arrière
- surfil piqué
- boutonnières, boutons
- remplissage automatique de la canette

Armes-Electricité-Télévision
A. RANUCCI
166, r. Droite - SISTERON
Tél. 314 et 322
PFAFF

SURFACES HABITABLES :
F 3 : 64.50 m²
F 4 : 73.50 m²
F 5 : 83.10 m²

SEJ. SAL.	21.10
CU.	9.00
HALL	3.00
DEG. ESC.	6.70
WC	1.20
SDB	3.50
CH 1	9.60
CH 2	9.60
CH 3	9.00
CH 4	9.60
PL	0.80

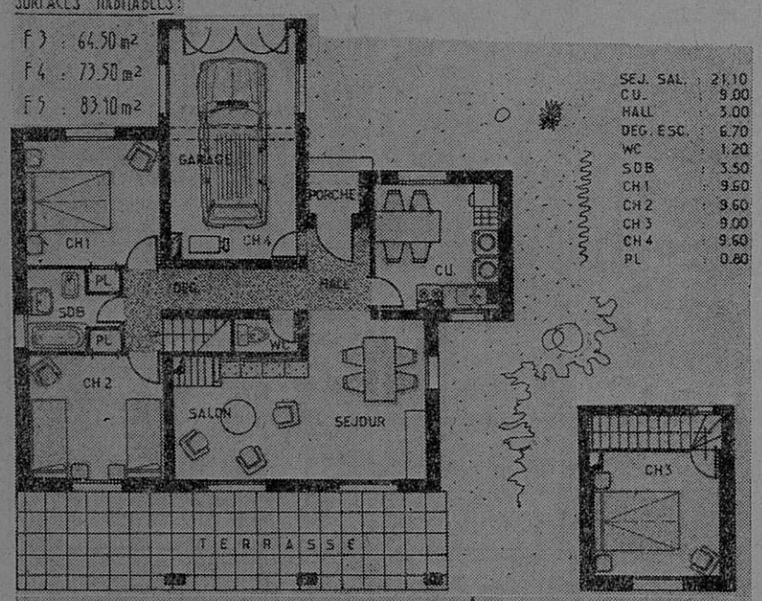

Calme et Air pur en Haute-Provence

Pour visite et renseignements s'adresser à :
ROUIT Yvan, Entrepreneur
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat Tél. 6

ALCAZAR - SISTERON
Samedi 22 Novembre
Grand BAL
avec l'ensemble
KING ORCHESTRA

Cette semaine, c'est le Club de Judo qui organise la soirée dansante du samedi soir avec l'excellent ensemble King Orchestra.

Cet excellent orchestre très réputé attirera un grand public à l'Alcazar où l'ambiance sera de rigueur.

C'est encore une des soirées à ne pas manquer.

REFLEXIONS SUR LE JUMELAGE

Qu'est-ce d'abord qu'un jumelage ? Par définition, c'est l'action de jumeler, d'assembler des choses semblables. Maintenant le sens s'est un peu élargi, il s'étend pour désigner l'union de deux villes de pays qui, bien qu'anciennement ennemis, désirent devenir amis.

En réfléchissant un peu, on comprend que c'est le premier pas pour obtenir dans notre monde une paix durable. Lorsque tous les peuples de la terre se connaîtront mieux et comprendront que, bien que de couleurs différentes, tous les terrestres sont semblables : ils ont tous un cerveau et des muscles mais ils ont aussi un cœur qui, au sens propre, est le pilier de la vie humaine : non seulement c'est lui qui actionne la vie, mais encore il ressent toutes ses réactions. Tous ont pu remarquer que la moindre émotion active la cadence de ses mouvements et modifie son rythme. C'est à lui que nous devrions toujours penser... Pour qu'il accomplisse normalement sa mission de vie il faut le calme, la tranquillité... La première des choses qui peut créer ce milieu, est la sûreté de la vie. Pour cela il faut une paix, sinon définitive, tout au moins durable. C'est là le but choisi par les propagandistes des jumelages de villes de pays que l'histoire nous a permis de connaître comme ennemis de toujours. Pensons-y et nous verrons que c'est bien la clef du bonheur de notre vie et surtout celle de nos descendants. Je sais que la chose paraît difficile, surtout pour la génération qui a vécu les horribles heures de la fin de la dernière guerre. Ce sont là des horreurs qui ne doivent plus se reproduire et que nous devons nous efforcer de rendre irréalisables pour l'avenir. Il ne faut pas que nos enfants puissent revivre de telles heures... Pour cela, nous devrons tout faire pour que les peuples se connaissent mieux et comprennent, qu'étant tous bâtis de la même argile, notre but à tous est de penser à ne léser personne et à ne rien faire qui puisse nuire au bonheur d'autrui. Je sais que c'est une chose difficile, presque inhumaine, mais cependant, en pensant au résultat recherché, je pense qu'il faut faire un effort pour tacher d'oublier... Ce sera sûrement dur pour certains... mais, pensons au bonheur des générations futures si nous y parvenons !..

MARIN Fernand.

OPERATION « CONDUITE 75 » Jusqu'au 29 Novembre, le point sur la conduite automobile

Mise au point et financée par la Direction des routes et la Prévention Routière, « Conduite 75 » est une opération d'information organisée avec le concours des auto-écoles.

Il s'agit, durant la période du 17 au 29 novembre, de donner la possibilité à tous les conducteurs d'actualiser leurs connaissances en matière de signalisation, de comportement, de sécurité.

Cette information sera dispensée par les auto-écoles qui participent à l'opération :

A Digne : Auto-école Roch, Boulevard Gassendi ; Auto-école Bertin, rue de la Mairie.

A Sisteron : Auto-école Juffard, rue Deleuze.

A Barcelonnette : Auto-école Jugy, place de l'Hôtel de ville.

D'autre part, deux séances collectives avec projection de film, conférences sur le marquage au sol, la nouvelle signalisation prioritaire et la conduite en hiver, auront lieu l'une à Digne, à la Maison des Jeunes, avenue du 8 Mai 1945, le vendredi 21 novembre à 17 heures, l'autre à Sisteron, le mercredi 26 novembre 1975 à 17 heures à l'Hôtel de ville.

Nous espérons que nombreux seront les automobilistes et autres usagers de la route qui désireront se tenir au courant des nouvelles règles de la circulation et assisteront à ces séances gratuites.

BARTEX
82, rue Droite — 04200 SISTERON
NOVEMBRE...
Pensez à vos ACHATS D'HIVER...
★
Grand choix dans tous les rayons
HOMMES
Pantalons - Blousons - Vestes
Cabans - Chemises - Pulls
Sous-vêtements - Chaussettes
FEMMES
Pulls - Pantalons - Jupes
Chemisiers - Blouses - Lingerie
RAYON SPECIAL
Robes toutes tailles
ENFANTS
Pantalons - Jeans velours
Blousons - Pulls - Anoraks
Survêtements - Pyjamas
Chemises de nuit
FLASH DERNIERE JEUNES
Nous avons toute la gamme des Jeans Américains pour...
Hommes... Femmes... Enfants
Qualités 13 3/4 : Indigo - Emerise
Délavé - Polyester - Velours
Denim - Firstling
Rayon Spécial Rica Lewis
Blousons - Jeans larges ou serrés toutes tailles
★
« TOUJOURS MOINS CHER »
Entrée Libre
vêtements Adolphe Lafont
"1ère MARQUE FRANCAISE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL"
RAYON VETEMENTS A. LAFONT
Nous avons en rayons toutes les fabrications de cette maison :
Travail - Chasse - Sportwear

PERMANENCE DE M. MARCEL MASSOT, DEPUTE

M. Marcel Massot, conseiller général, député des Alpes de Haute-Provence, tiendra une permanence à la mairie de La Motte du Caire dimanche 23 novembre de 10 heures à 11 h. 30. Il se tiendra à cette occasion à la disposition de toutes les électrices et de tous les électeurs qui désirent le rencontrer.

LES TOURISTES DES ALPES

Dimanche prochain 23 novembre, les musiciens de la société musicale « Les Touristes des Alpes », honoreront leur patrone Sainte Cécile en participant à la messe de 10 heures 30 en notre cathédrale. Un banquet les réunira ensuite dans un hôtel de la ville. Quant au concert, ils le donneront dimanche 7 décembre à 16 heures 30 dans la salle de l'Alcazar. Le programme sera indiqué ultérieurement.

ASSOCIATION DE PROTECTION CIVILE PROVENCE-DAUPHINE

Le bureau et les moniteurs de la section Provence-Dauphiné invitent les sisteronnais à assister aux cours gratuits de secourisme qui seront dispensés chaque jeudi de 20 h. 30 à 22 h. 30 au local de Montgervi, avenue Alsace-Lorraine.

L'ouverture de ces cours a eu lieu le jeudi 20 novembre 1975 à 20 h. 30 au dit local.

Dirigeants des P.M.E., artisans, vous qui travaillez et faites travailler vos employés en toutes conditions et parfois éloignés de tous, demandez à votre personnel d'assister bénévolement à ces séances ; la bonne manipulation d'un blessé ou une intervention d'urgence, ne peut que réduire le nombre de jours d'absence et, très souvent, d'éviter une incapacité.

La population de notre commune ne peut ignorer le secourisme, que ce soit à la ville, à la campagne ou sur la route.

Venez nombreux assister à ces cours et vous serez fiers de vos connaissances nouvelles qui vous permettront peut-être un jour de sauver une vie.

Le Bureau.

FRANÇOISE BOUTIQUE
190, rue Droite — SISTERON
PRET A PORTER FEMININ
★
Grand choix
de Robes de Mariées
Parures pour Enfants
★
Grand choix
de Robes de Cocktail
★
Ouverture
Samedi 22 Novembre
★
UN CADEAU SURPRISE
sera offert à tout acheteur

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

DONATION
DE FONDS ARTISANAL DE COIFFURE

—o—

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, le 25 Octobre 1975, enregistré à SISTERON, le 28 Octobre 1975, Folio 83, Bordereau 145/2 ;

Contenant donation à titre de partage anticipé par Monsieur Edmond Alphonse Marius BERNARD, arboriculteur, demeurant à VENASQUE (84), « Hautes-Garrigues », à ses deux enfants ;

Il a été attribué en pleine propriété à Madame Monique Roberte Hélène BERNARD, épouse de Monsieur Jean-Yves BINARD, coiffeuse, demeurant à SISTERON, quartier du Gand, avenue Pasteur, le fonds artisanal de COIFFURE POUR DAMES, exploité à SISTERON, rue Droite N° 87 et connu sous le nom de « FEMINA COIFFURE », estimé à la valeur de TRENTE MILLE FRANCS.

Les oppositions seront reçues à SISTERON, en l'Etude de Maître Jean-Claude BUES, Notaire en ladite ville, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour deuxième insertion :
Signé : Jean-Claude BUES, Notaire.

Etude de la Société Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires associés à SISTERON

—o—

CESSION
DE DROIT AU BAIL

—o—

DEUXIEME INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Pierre CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 30 Octobre 1975, enregistré à SISTERON le 4 Novembre 1975, Folio 84, Bordereau 149/3 ;

La SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAITEMENT DES EAUX, par abréviation S.E.T.E., au Capital de 20.000 Frs, dont le siège social est à 04 CHATEAU-ARNOUX, 20, allée des Erables, immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE sous le N° 72 B 28 ;

A vendu à la SOCIETE DES MAISONS PHENIX PROVENCE, Société Anonyme au Capital de 1.800.000 Frs, ayant son siège social à 13 LUYNES, Résidence Plein Soleil, immatriculée au Registre du Commerce d'AIX-EN-PROVENCE sous le N° 70 B 25 ;

Le droit au bail des locaux situés à CHATEAU-ARNOUX, 20, allée des Erables, dans lesquels est exploité un fonds de commerce d'Etudes et de Traitement des Eaux ;

Moyennant le prix de 22.000 Francs.

La prise de possession de la Société acquéreuse a été fixée au 1er Décembre 1975.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société Notariale BAYLE et CHASTEL, où domicile a été élu.

Pour deuxième insertion :
Pierre CHASTEL, Notaire associé.

Agence L'ABEILLE
ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
Complémentaires Maladie - Retraites et Vie
Contrats Spéciaux
TOUS CREDITS
Immobilier • Automobile • Equipement
Jean TIERANT
Place Docteur Robert
04200 SISTERON — Tél. 4.17

à SISTERON... 224, rue Droite Tél.. 0.23
CAPPP
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
VITRERIE
MOQUETTES
Gros et Détail - Fournitures pour les Beaux-Arts
Tout pour le professionnel et l'amateur
50 modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel.
Dépositaire : VALENTINE RENAUDIN WHAS PERLE
EBUREX - (Vernis d'Imprégnation)

PASSEZ DES MAINTENANT VOS COMMANDES pour
Restaurants - Collectivités
Congélateurs
AU
Comptoir Sisteronnais des Viandes
Quartier de Météline — SISTERON — Tél. 9.05
Viandes en Gros et Demi-Gros
CHARCUTERIE GIBIERS VOLAILLES
TOUS LES SAMEDIS
Vente spéciale pour les congélateurs et particuliers *S'Y ADRESSER...*

CARROSSERIE INDUSTRIELLE
R. CALCAGNETTI

MISON LES ARMANDS
Tél. 57 Mison
4.74 Sisteron
CONSTRUCTIONS
AGRICOLES
SERRURERIE
FERRONNERIE
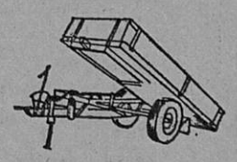
Constructions Transformations Réparations

© VILLE DE SISTERON

TOUT POUR LE JARDIN

H HONDA motoculture

VOTRE POINT H

Ets Jean ANDRIEU

Quartier de Mételine SISTERON — Tél. 301

H COMME HONDA

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73

04200 SISTERON

COQUILLAGES • ECREVISSES • LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES • POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

Machines à écrire et à calculer

Réparations - Location — Vente — Fournitures
Meubles de Bureau Appareil Photocopie
Caisse Enregistreuse

A. GUIEN, Rpt. - Tél. 1 - VAUMEILH

chez SELDIS

Premier Libre-Service en Textiles de votre Cité.

Réalisez enfin vos désirs sans alourdir votre budget.

Route de Marseille
04200 SISTERON

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles :

UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN

Tél. 3.77 04200 SISTERON

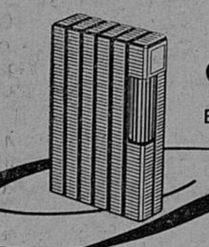

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

ARNAUD Gaston - « Le Coffret »
156, rue Droite — SISTERON

ELECTRICITE GENERALE
RADIO, TELEVISION, MENAGER

A. LATIL & Fils

247, avenue Paul Arène - SISTERON Allo : 3.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré

PEINTURE • VITRERIE - Tous Travaux de PAPIERS PEINTS

ROBERT JEDOR

« Mont-Gervi » - 22, avenue Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04200 SISTERON Devis Gratuit

Fuel elf

PRODUITS PETROLIERS
Transports - Livraison à toute heure

Désiré LATIL

LA SILVE - 04200 MISON Tél. 23 La Silve

Petites Annonces

VENDS

Landau et poussette adaptable « Prénatal » — Tél. 6.60.

LEÇONS PARTICULIERES

Français, anglais - suivrait élèves — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

4 pneus cloutés 165 x 380 — S'adresser au journal.

PROFESSEUR

Cherche appartement F4 à louer vide dans immeuble récent — S'adresser au journal.

VENDS

Bahut moderne — S'adresser au bureau du journal.

PARTICULIER VENDS

Austin 1300 GT - 1974 - 30.000 kilomètres - prix à débattre — Tél. 01 Castel-Bevons.

ETAT - CIVIL

du 12 au 18 Novembre 1975.

Naissances — Corine Angèle, fille de Aldo Brandalise, boucher à Sisteron — Boris Luc, fils de Jean-Jacques Jouveau, préposé P.T.T. à Sisteron — Séverine Marie-Thérèse Gisèle, fille de Marc Adell, boulanger à La Motte du Caire — Florence Martine, fille de Jackie Polder, ébéniste à Laragne.

Publications de mariages — Alain Gabriel Désiré Roux, plombier, domicilié à Sisteron et Dolorès Sanchez-Rodriguez, employée de maison, domiciliée à Aguilas (Espagne), en résidence à Sisteron — Patrick Gilbert Maurice Alphand, chauffeur, domicilié à Aubignosc et Denise Reine Paule Reynaud, sans profession, domiciliée à Sisteron — José Ascensio Hidalgo, domicilié à Sisteron, et Danièle Silve, domiciliée à Thèze.

Décès — Louis Michel Ponchon, 78 ans, avenue de la Libération — Louis Julien Constant Queyrel, 79 ans, avenue Jean Moulin.

REMERCIEMENTS

M. et Mme André HONDE ;
Mlle Germaine BONTOUX ;
Parents et Alliés ;

remercient toutes les personnes qui par leur présence et envois de fleurs se sont associées à leur peine lors du décès de

Madame Albert HONDE
née Marguerite BONTOUX

leur mère et nièce, survenu le 14 Novembre 1975.

Rappellent à votre souvenir et à vos prières celui de leur père et neveu

Monsieur Albert HONDE

survenu le 11 Janvier 1975.

REMERCIEMENTS

Mme Lucette PERUCKI et son fils remercient tout particulièrement le personnel hospitalier de Sisteron pour les soins dévoués prodigués à leur père et grand-père, ainsi que toutes les personnes qui par leur présence messages et envois de fleurs ont pris part à leur peine lors du décès de

Monsieur Louis PONCHON

Ambulances S.O.S.

04200 SISTERON
Toutes distances - Jour et nuit
☎ 9.49

Joseph VOLPE

Moniteur Secouriste
Spécialiste Ranimation
Spécialiste Secours Routier

— Agréé Sécurité Sociale —

OBJETS TROUVES

Une paire de lunettes, un porte-monnaie, une veste de dame. Se renseigner au secrétariat de la mairie.

Année Sainte

PELERINAGE A ROME

Du 5 au 12 décembre : Gênes, Pise, Sienne, Rome, 4 jours ; Assise, Florence, Sisteron.

Dernier pélerinage de l'année Sainte le 8 décembre à Rome.

Renseignements : M. l'Abbé Salnitro, rue du Jalet - Tél. 587.

PECHE INTERDITE ENTRE LE SASSE ET LE BUECH

Par arrêté préfectoral N° 75.3527 du 5 novembre 1975, la pêche est interdite du 5 novembre 1975 au 5 mars 1976 inclus sur la rivière « La Durance », classée en 2me catégorie dans la partie située entre le confluent du Sasse (pont de Fombéton) et celui du Buëch.

JEU DE LOTO

Par dérogation aux articles 410 et 475 du Code Pénal interdisant les jeux de hasard, une tolérance sera admise cette année pour le jeu de loto, du 14 décembre 1975 au 4 janvier 1976 inclus, à la condition qu'il s'agisse bien de loto traditionnel à caractère familial, que les parties se déroulent sans publicité et dans une seule salle. Les lots ne devront être constitués que par des volailles ou des produits d'alimentation dont le montant par séance ne devra pas excéder 500 F.

AVIS D'ENQUETE POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

Un dossier d'enquête relative au renforcement de la R.N. 85 entre Gap et Sisteron sera déposé du 2 au 22 décembre 1975 à la mairie où les intéressés pourront le consulter les jours et heures d'ouverture des bureaux.

? à suivre

NECROLOGIE ET OBSEQUES

Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Eugénie Devarenne, née Brouchon, décédée à l'âge de 66 ans. Institutrice honoraire, Mme Devarenne avait fait ses études à l'école primaire supérieure de Sisteron et avait acquis beaucoup d'amitié et de sympathie. A la retraite, c'est Sisteron qu'elle avait choisi, dans la maison de ses parents, rue Mercerie.

A ses enfants, professeurs à Grenoble, à la famille, nos sincères condoléances.

***

Lundi dernier, est décédé M. Louis Queyrel, à l'âge de 79 ans, à la suite d'une pénible maladie.

Très connu et estimé, il était le caissier du P.M.U. à Sisteron pendant de nombreuses années. Il était le père de Louis et Jean Queyrel, à qui nous adressons, ainsi qu'à toute la famille, nos sincères condoléances.

Les obsèques ont eu lieu à Thèze, et inhumé dans le caveau de famille, en présence d'une très nombreuse assistance.

***

A Peipin, a eu lieu ce même lundi, l'inhumation dans le caveau de famille de Mme Albert Honde, décédée à l'âge de 65 ans à Marseille.

Mme Albert Honde était la mère de notre collaborateur André Honde, bien connu sous le pseudonyme de J.-C. Valeyne, à qui nous adressons, ainsi qu'aux familles Honde et Bontoux, nos bien sincères condoléances.

***

Toujours ce lundi, à 11 heures, à Sisteron, a eu lieu l'inhumation dans le caveau des Simon Zazira, de M. Antona, ancien pharmacien, décédé à Marseille à l'âge de 80 ans.

M. Antona-Simon était un homme jovial, d'une bonne élégance, bien connu et estimé. Toutes les années il était, avec sa femme, née Simon, un excellent ami de Sisteron, car les mois de congés ils étaient parmi nous.

M. Antona, par son mariage, était l'oncle par alliance de Simone Simon, l'actrice de cinéma, elle-même sisteronnaise d'origine.

A toute la famille que ce deuil atteint, nos bien sincères condoléances.

TAXI

Paul LOUIS

« Bar Domino »
SISTERON ☎ 2.17

ASSOCIATION LOCALE DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE SISTERON

(Fédération Giraudeau)

Les conseils de classe vont commencer le 1er décembre 1975 au Lycée et C.E.T. de Sisteron. Pour permettre aux parents délégués de l'association de remplir efficacement leur rôle, nous vous invitons à les rencontrer le lundi 24 novembre à 20 heures 30, salle de réunion de l'Hôtel de ville de Sisteron. Les élèves qui souhaitent participer à cette réunion seront les bienvenus.

Nous n'avons pas de délégués dans les classes de Terminale G 3, 2me AB 2 a et b, 3me II aménagée - C.P.A., 4me II a - C.P.P.N., 5me G, Agent administratif 1re et 2me a, Sténo dactylo 1re et 2me a, Couture 1re, 2me, 3me a.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

L. SCHWARZ.

CAMAU

DIGNE SISTERON

DIPLOMÉ E.N.O.M.

Gérante Diplômée

12, avenue des Arcades, 12
04200 SISTERON

RUGBY A XV

L'équipe sisteronnaise de rugby à XV additionne les victoires, et c'est ainsi qu'après une excellente partie, face à une équipe de bonne composition, l'A.S. Bollène, s'est de nouveau assuré sur un score de dix points à zéro le gain de la partie.

FOOTBALL

La rencontre de dimanche dernier, sur le stade de Beaulieu entre l'équipe de Meyrargues et Sisteron-Vélo n'a pas été favorable aux locaux. Malgré une marquante supériorité pendant les trois-quarts du jeu des sisteronnais, les visiteurs ont fait sur la fin une remontée et la victoire est venue à eux sur un score de 3 à 2.

***

Le dimanche 23 novembre, l'équipe première du Sisteron-Vélo va en déplacement à L'Argentière, pour le compte du championnat.

***

En quatrième division, déplacement au Puy-Ste-Réparade pour l'équipe Sisteronnaise.

Cette Semaine...
dans PARIS-MATCH

— Etes-vous pour ou contre l'euthanasie ?
— Des « Objets Volants Non Identifiés » aussi en Russie.
— La grande peur de l'impôt sur les « plus-values ».
— Exclusif : Les confessions amoureuses du Prince Charles.

LE DOSSIER DE LA RETRAITE

Le N° 101 de l'« ASSURE SOCIAL » présente un dossier complet et directement utilisable par tous ceux qui sont concernés par ce problème.

En vente : 18, avenue de la Marne - 92600 Asnières, en joignant 3 F. en timbres (prix promotionnel).

JARDINAGE
QUINCAILLERIE
BRICOLAGE

Route de Gap 04200 SISTERON
☎ 872

GARDEN CENTER

PLANTEZ
dès maintenant

Fraisiers
Arbres Fruitiers
et d'Ornement
Bulbes et Rosiers

Exposition Bricolage
Black et Deker
Peugeot

Découpe panneau minute

IMPRIMERIE RENE GOGLIO
Rue de la Coste - SISTERON
Directeur-gérant : René GOGLIO

FLORELIA

INTERFLORA

36, rue Mercerie, 36
SISTERON Téléphone 6.35

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES
FLEURS PLANTES GERBES COURONNES
CORBEILLES
— ARTICLES FUNERAIRES —

en vente :
MAISON RAOUL COLOMB
SISTERON

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que
depuis le 1er Janvier 1975

le taux d'intérêt est porté à

7,50 %

TOTALEMENT EXONERE D'IMPOT

Dépôt maximum : 25.000 F.
Capitalisation illimitée des intérêts

LIVRET SUPPLEMENTAIRE
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON
et dans nos six Succursales :

LARAGNE - LA MOTTE DU CAIRE
SAINT-AUBAN - VOLONNE
CHATEAU-ARNOUX - L'ESCALE

GRAND BAZAR PARISIEN

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc...
Liste de Mariage

61, rue Droite
04200 SISTERON Tél. 53

DOMAINE DE FAYE

A VENTAVON

RESTAURANT DE CLASSE

Réservation par Téléphone

Tél. 88 à Monétier-Ventavon

G. RICHAUD TECHNICIEN DIPLOME

15, avenue Paul Arène - SISTERON - Tél. 3.62

LA MAISON DES GRANDES MARQUES

Dual - Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Calor - Thermor - Deville - Miele

Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur
demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique
Service après-vente assuré par Spécialiste Couleur

GRAND CHOIX Téléviseurs couleurs 51, 56, 66 cm
PATHE MARCONI SCHNEIDER THOMSON
Congélateurs 300, 400, 500 litres
Meubles TV Moderne, Rustique, Basque
Chauffage à gaz Butathermix

Remise 10 %
sur Chaînes Hi-Fi et Radio Cassettes

© VILLE DE SISTERON

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
*
ANTIQUITES
« LA GRANGE »
*
Ouvert
tous les jours
et le Dimanche

C. GUIEN 04200 Châteauneuf Val Saint Donat
Téléphone 16

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile
●
Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités...

DECOR 04200
BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 93
Peintures - Papiers peints - Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens
Demandez votre Carte de Fidélité

Orly - Maison VERNET
137, avenue Paul Arène — 64, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 81
Prêt à Porter Dames et Hommes
Spécialité Robes de Mariées
Gaines et Soutiens Gorge
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
Gaines de Grossesse
Occulta - Révéa

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
Assurances toutes branches

Visitez
Le Palais du Carrelage
Avenue Jean Jaurès - SISTERON - Tél. 7.51
2, avenue Lesdiguières - GAP - Tél. 51.21.59
Zone des Fauvins - GAP
Moquette
Carrelage
Sanitaire
Accessoires
un style pour tous les styles
HALL D'EXPOSITION

Cabinet
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930
Assurances de toute nature
Transactions Immobilières et Commerciales
Crédits Divers
11, rue de Provence
SISTERON
Téléphone 80

INTERVENTION DE M. MARCEL MASSOT A LA TRIBUNE DE L'ASSEMBLEE EN FAVEUR DE L'ELEVAGE OVIN LE 6 NOVEMBRE 1975

Représentant d'un département de montagne, je suis intervenu à maintes reprises à cette tribune en faveur de l'élevage ovin, irremplaçable dans l'économie montagnarde, dont il constitue souvent la seule activité agricole possible. Malgré sa faible rentabilité, cet élevage permet à quelques milliers de familles de vivre dans des régions qui seraient sûrement désertées. Si les moutons et leurs bergers disparaissent il reste le néant. Les villages meurent et les touristes eux-mêmes renoncent à venir dans des lieux voués à la solitude.

Je demande donc avec persévérance, mais aussi avec une profonde conviction, que soit pris en considération le sort des familles qui vivent de l'élevage du mouton. Des mesures ont certes été prises pour que cet élevage devienne plus rentable et moins exposé aux fluctuations des marchés : augmentation du prix de seuil, limitation de certaines importations d'agneaux maigres et de carcasses congelées, aide aux éleveurs, etc...

En fait, on est arrivé en France à une véritable organisation nationale du marché de la viande ovine basée essentiellement sur le contrôle des prix d'importation par l'intermédiaire de reversements. Mais au plan communautaire, il n'y a jamais eu de règlement communautaire ovin. Tout au plus, et c'était déjà très important, l'article 60 du Traité d'adhésion a-t-il permis à la France d'opposer aux nouveaux membres de la communauté son organisation nationale du marché.

Le système communautaire actuellement en vigueur est celui de la libre circulation de la viande ovine pour les anciens membres. La France l'acceptait même lorsqu'ils ne respectaient pas les mêmes règles d'importation. Pour les nouveaux membres, l'article 60 fait obstacle à cette liberté. Il n'est, en effet, pas possible de l'admettre pour des pays tels que la Grande-Bretagne qui importent une quantité considérable de viande ovine à vil prix et qui pourraient l'introduire sur le marché communautaire, causant ainsi une ruineuse concurrence à notre élevage.

L'équilibre assez fragile qui avait été ainsi obtenu en pratique menace de s'effondrer. En effet, un projet d'« Organisation commune transitoire du marché dans le secteur de la viande ovine » est à l'étude à Bruxelles. Le système s'appliquerait entre le 1er janvier 1976 et le 31 décembre 1977. L'idée est d'instaurer la libre circulation intra communautaire, alors que les importations en provenance de pays tiers seraient toujours réglées par les régimes nationaux actuellement en vigueur.

Signalons, en passant, que le maintien de la réglementation française pour les importations en provenance des pays tiers n'est qu'une illusion. En 1974, 4 % seulement de ces importations avaient cette origine.

Le règlement proposé, en retirant à la France l'avantage que lui confère l'article 60 aurait pour résultat de lui faire absorber, via le Royaume-Uni, fous les excédents Néo-Zélandais qui pénètrent librement sur le marché britannique.

Ce serait la ruine pour les éleveurs ovins français.

Et ce serait contraire aux principes du Traité de Rome. Il faut comprendre que toute organisation communautaire du marché doit, pour atteindre les objectifs du Traité de Rome, observer trois principes de base qui forment un tout indivisible :

1 — Une frontière commune vis-à-vis des pays tiers.

2 — Une gestion commune des marchés.

3 — Une libre circulation des produits à l'intérieur de la communauté.

Le projet de la Commission de Bruxelles, parce qu'il ne se préoccupe pas d'établir une frontière commune avec les pays tiers, parce qu'il n'harmonise pas les conditions de gestion, doit être repoussé.

Je tire la sonnette d'alarme et je vous mets en garde, Monsieur le Ministre, Messieurs les Membres du Parlement Européen, contre les conséquences catastrophiques du projet d'organisation commune du marché dans le secteur de la viande ovine, tel qu'il vous est proposé. Cette organisation est un leurre. Et, encore une fois, je le répète, elle entraînera la ruine de l'élevage français.

Mais il ne faut pas s'en tenir là. Si le projet est repoussé, ce que j'espère, il aura moins mis en évidence la vulnérabilité de notre élevage ovin, face à la menace permanente que lui fait courir la politique des pays anglo-saxons en ce domaine.

Deux décisions s'imposent :

1 — La France et la Communauté doivent, au plus tôt, obtenir la déconsolidation des droits de douane sur viande ovine. Peut-on, en même temps, affirmer l'intérêt de l'élevage ovin communautaire et s'engager à limiter la protection du marché à un droit de douane de 20 % alors que les cours mondiaux sont encore au tiers du niveau nécessaire en Europe ?

2 — Au niveau national enfin, un effort considérable doit être fait pour permettre à nos éleveurs de résister, le moment venu, à la concurrence britannique. Il s'agit d'un véritable plan de sauvetage qui doit être mis en place immédiatement avant qu'il ne soit trop tard.

Dans ce plan, l'Institut Technique de l'Elevage Ovin et Caprin (ITOVIC) qui a dans ses attributions les questions de la laine, est appelé à jouer un rôle fondamental. Il bénéficie, en principe, de la dotation du chapitre 44-26 « encouragement à divers textiles » institué en 1961. Depuis 1969, cette dotation est restée fixée à 2.950.000 francs. Cette stabilité, face à l'augmentation des salaires et des prix au cours des dernières années entraîne un déséquilibre inquiétant de la situation financière de l'ITOVIC. Une actualisation de la dotation s'impose. Or, au contraire, dans le projet de budget de 76, elle est amputée d'environ 1/4 par rapport aux exercices antérieurs : 2.281.681 francs contre 2.950.000 francs. Si une telle décision était maintenue cela aurait les plus graves conséquences pour l'ITOVIC qui ne pourrait plus remplir sa mission ; d'où un préjudice considérable pour les éleveurs de moutons et pour l'économie nationale.

Il est donc indispensable que le montant du crédit ouvert au chapitre 44-26 dans le budget de 1976 du Ministère de l'Agriculture soit non seulement maintenu, mais augmenté.

Il faut, par tous les moyens, sauver et développer l'élevage ovin. Nous sauvegarderons ainsi la vie dans les régions pauvres, dans la moyenne et haute montagne, où les moutons paissent les herbes parfumées qui fournissent la viande de qualité.

Tribune Libre...

REPONSE A UN SISTERONNAIS

(Suite)

Mais revenons à l'article signé Robert Caffin... Il a trouvé un « papillon » sur son pare-brise : un bon conducteur, je veux bien l'admettre, mais il avait fauté, les gardes avaient donc fait leur devoir ; pourquoi faire une exception pour une personne qui, je reprends ses termes, « n'a jamais contribué à l'extension de Sisteron » et qui reproche sans réflexions (tout au moins je le crois), à la municipalité d'avoir réalisé sans subventions, en comptant sur l'apport des P.V... Mais, mon pauvre ami, sans vouloir faire de politique, comment voulez-vous que puisse faire une commune, sous le régime actuel, où toutes les charges lui incombent !..

Depuis de nombreuses années, Sisteron a été géré de main de maître ; pour la municipalité, le bien-être de la population était le but essentiel. Qu'auraient dit les parents d'élèves et les parents tout court, sans parler de la jeunesse dont les inscriptions sur la chaussée demandaient une piscine et un stade... si nous ne les avions pas réalisés !..

Il y a des sacrifices qu'un pays en croissance doit concevoir et accepter et je serais heureux qu'on puisse me prouver que la population en ait beaucoup pâti !... Non M. Caffin, le conseil municipal n'a jamais compté sur les P.V. pour améliorer le standard de vie des sisteronnais... et... comparez un peu le nombre de centimes de notre cité à celui d'autres de notre département... sans vouloir aller plus loin. Il est vrai que, pour atténuer vos dires, vous ajoutez que vous raillez !..

Vous souhaitiez être verbalisé, vous l'avez été, soyez donc content. Cela vous a permis de vider votre sac (sic). La discipline vous l'aurez, car elle est nécessaire... vous avez aussi fait un tour de police (privée), j'admets que vous avez relevé des choses plus ou moins régulières mais, permettez-moi de vous dire que l'organisation d'une police municipale n'est pas aussi simple que vous le croyez. Pour qu'un agent puisse bien remplir sa mission, il faut qu'il soit soutenu par les honnêtes gens ; on doit, autant que faire se pourra, l'encourager dans son action, accepter même (c'est dur parfois) de payer pour un autre, quitte à avoir après une audience auprès de ses chefs qui, j'en suis certain, vous donneront des raisons que vous comprendrez aisément. Vous qui prétendez être pour une discipline draconienne, devez comprendre mieux que tout autre. Je suis, du moins tant que je m'occuperai de la chose, décidé à recevoir toutes les observations que vous jugerez utiles, mais soyez persuadé que jamais je n'arrêterai un P.V., quitte à faire comprendre à l'agent verbalisateur qu'il a mal interprété mes ordres ; ils seront bien étudiés et tout manquement sera sanctionné.

Je ne vous parle pas en tant que membre du conseil municipal, mais en amant de Sisteron, très désintéressé, fier de pouvoir compter parmi ses habitants et ennemi des remarques pas assez réfléchies pour être prises en considération.

P.S. — Je viens de relire l'article de M. Caffin... Emporté par le sens général, je m'en excuse, je n'avais pas retenu le principal : j'avais oublié son titre et sa conclusion.

En ce qui est du titre, M. Caffin s'adresse à tous les membres du conseil. Il ne veut nuire à personne, ne fait donc pas de personnalité. C'est très bien. Il montre son bon cœur. Je l'en remercie pour certains de mes collègues. Quant à moi, auteur de différents projets, tous agréés en réunion pleinière, mais pas respectés par les usagers, je regrette que M. Caffin, ne fasse pas partie du conseil, il comprendrait que bien souvent les bonnes idées, bien qu'admises, ne peuvent être jugées du fait de leur non application. Dans un conseil municipal comme le nôtre, 23 membres, rien ne peut prouver sa valeur si ses membres laissent aller les choses sans aucune réaction. C'est ainsi qu'une affaire sommeille, s'estompe et s'oublie. Je n'étais pas chargé de son application ; des revers familiaux m'ont trop handicapé pour me permettre de réagir utilement... Mais soyez sans crainte, M. Caffin, cela servira d'exemple et je puis vous garantir que le projet en cours (l'avalanche de P.V. ne l'a pas favorisé) sera, lui, suivi de près, sans lacunes, et applicable à tous les contrevenants sans aucune exception.

En ce qui est de votre conclusion, merci encore, M. Caffin : vous jugez notre place ingrate du fait des critiques plus nombreuses que les éloges... Merci encore pour vos conseils pour la recherche des voix nécessaires à nos élections...

En terminant, je puis vous dire que, pour mon compte, je n'y avais jamais pensé... J'ai toujours cru et crois encore que le devoir d'un conseiller n'est pas d'être réélu, mais de ne faire, ou tout au moins d'essayer, de ne présenter que des propositions qui soient rentables pour la ville qu'il représente, car il doit foncièrement l'aimer.

F. MARIN
(1er adjoint supplémentaire)

POLEMIQUE INUTILE ET INFANTILE AU LYCEE

Vendredi dernier, les Jeunesses Communistes de l'U.N.C.A.L. ont ouvert une polémique stérile dont ils feront les frais. En attaquant directement le Comité de Lutte Lycéen, et nommément un de ses adhérents, par l'intermédiaire d'un tract ordurier, ils ont prouvé leur incapacité à la discussion sur des problèmes de fond. Il n'est pas étonnant qu'ils aient porté leur hargne sur ce membre du C.L.L. En effet, celui-ci a quitté l'U.N.C.A.L. après un actif militantisme en son sein et a rompu avec l'idéologie réformiste de ce syndicat : « Il ne suffit pas, pour changer l'Ecole, d'améliorer les structures existantes (comme le veut l'U.N.C.A.L.), il faut les changer radicalement ». Ceci est une opinion comme une autre.

Mais l'U.N.C.A.L. tolère difficilement ce genre d'opinions, surtout lorsqu'il constate qu'elles rencontrent un succès certain auprès des lycéens. Peut-être se sent-il dépassé ?

E. B.

Notes — Jeunesses Communistes : Organisation de Jeunesse du Parti Communiste ; U.N.C.A.L. : Organisation de masse des Jeunesses Communistes.

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE
Mme ILLY
Esthéticienne Diplômée
185, rue Droite
SISTERON - Tél. 4
Dépositaire exclusif des produits de Beauté
Elisabeth Arden
Héléna Rubinstein
Lancaster
Isabelle Lancray
Parfums
Givenchy
Weil
J. Fath
Madeleine de Rouch
*
Soins du visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds
*
Sur rendez-vous
Ouvert du Mardi au Samedi

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS
G. PAVAGEAU
Bureau : « Les Romarins » - La Casse, près Codec
04600 SAINT-AUBAN Tél. 64-06-72
Artisan Spécialiste posant LUI-MEME
Liste de référence de pose contrôlable à Digne, Manosque, Gap, Sisteron, Volonne, Château-Arnoux, etc. N'ayant ni magasin, ni représentant, ni personnel, je peux vendre et poser toutes les Moquettes T moins chères — Economie pour le client de 10,00 F. à 20,00 F. le mètre carré suivant Moquettes.
Devis - Déplacement gratuit sur appel téléphonique

Garage du Jabron
Mécanique Générale - Tôlerie - Peinture en Cabine et Blaxonnage de Coques
J.-P. NADE
Agence FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

SERRURERIE ● CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC FRÈRES
Route de Gap - SISTERON — Tél. 1.96

TAPISSIER — MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - Tél. 5.63
Réparations et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

AGENCE de Haute Provence
Jean-Charles RICHAUD
222, Avenue Paul Arène, 222
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON
gan
LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobiliers
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements
FFPIC FEDERATION FRANCAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE NATIONALE
Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE
HAUTE-PROVENCE "VOYAGES"
Licence 71.009 B
● Délivrance au tarif officiel de tous billets... AIR • FER • MER.
● Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
● Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier.
● Pélerinages • Congrès • Voyages culturels.

© VILLE DE SISTERON